

1^{ère} inscription en DUT à l'IUT de Vannes

Pièces justificatives à fournir (format A4 ni pliées ni agrafées) :

- 1) Le récapitulatif de l'inscription que vous avez effectuée sur le site de l'Université de Bretagne-Sud (<http://iaweb.univ-ubs.fr>)
- 2) Photocopie du relevé de notes officiel du baccalauréat
- 3) Photocopie **lisible** du recto de la carte d'identité de l'étudiant ou passeport
- 4) Photocopie du certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)
- 5) Photocopie de l'attestation d'affiliation à un régime de sécurité sociale (CPAM, RSI, MSA, ENIM, CAMIEG, SNCF, autre) du parent auquel l'étudiant est rattaché.
- 6) Photocopie **lisible** de la carte vitale de l'étudiant
- 7) 1 photo d'identité (3.5 x 4.5) avec au dos, nom, prénom et formation
- 8) Pour les étudiants boursiers, y compris à l'échelon zéro, photocopie recto-verso de votre attribution conditionnelle de bourse (2 pages mailées par le Crous)

Pièces justificatives à fournir pour les étudiants de nationalité étrangère :

- 1) Photocopie de la page de votre passeport indiquant votre identité : nom, prénoms et photographie.
- 2) Copie du titre de séjour en cours de validité ou du visa.
- 3) Copie du relevé de notes officiel du baccalauréat ou équivalent
- 4) 1 photo d'identité (3.5 x 4.5) avec au dos, nom, prénom et formation
- 5) Pour les boursiers : copie de l'attestation de bourse de votre pays d'origine